

Master Sciences de l'éducation et de la formation, 2023-2024

Mémoire de Master en Sciences de l'éducation et de la formation

Responsables : Ines Albanea (ines.albanea@univ-nantes.fr) et Manuella Roupnel-Fuentes (manuella.roupnel@univ-nantes.fr) et Christine Vidal-Gomel (christine.vidal-gomel@univ-nantes.fr)

Le mémoire de master en sciences de l'éducation est élaboré sous la direction d'un/e directeur/trice de recherche **en deux ans** (excepté pour les étudiant/es qui rejoignent directement le master en M2).

Chaque semestre les étudiant/es doivent remettre à leur directeur/trice de recherche un document portant sur l'élaboration de leur recherche.

À l'issue de chaque **année universitaire**, le document remis donne lieu à une soutenance orale devant un jury, composé :

- en M1 : directeur/trice de recherche + un/e enseignant/e-chercheur/e du département ;
- en M2 : directeur/trice de recherche + un/e enseignant/e-chercheur/e du département + un/e professionnel/le.

Aucune soutenance ne peut avoir lieu sans avis préalable du directeur/de la directrice de recherche.

Les documents à rendre au cours des deux années :

En M1 :

- **semestre 1, au plus tard le 12 janvier 2024** : un dossier de 10-15 pages (35.000-50.000 signes, espaces compris) comprenant une bibliographie développée, orientée sur la problématique et le cadre théorique du mémoire. Les références doivent respecter la norme APA ;
- **semestre 2, au moins 15 jours avant la soutenance qui peut avoir lieu au plus tard le 24 mai 2024 (session 1) ou au plus tard le 8 juillet 2024 (session 2)** : un rapport de stage + une présentation de l'avancement du mémoire* sous forme d'une communication affichée (poster) ou d'un diaporama et d'une communication orale de 10' suivis d'une discussion avec jury.

***Avancement du mémoire** : contenu laissé à l'appréciation du directeur/de la directrice de recherche (suggestions : problématique détaillée, éléments théoriques, éléments méthodologiques, plan développé, rétroplanning)

En M2 :

- **semestre 3, au plus tard le 12 janvier 2024** : un écrit comprenant les parties introductives du mémoire c'est-à-dire problématique, cadre théorique, méthodologie (10 à 15 pages, soit 35.000 à 50.000 signes, espaces compris), avec références bibliographiques respectant la norme APA ;

Master Sciences de l'éducation et de la formation, 2023-2024

- **semestre 4, au moins 15 jours avant la soutenance qui peut avoir lieu au plus tard le 24 mai 2024 (session 1) ou au plus tard le 8 juillet 2023¹, (session 2) :** un rapport de stage professionnel, un rapport synthétique des activités menées dans le cadre du stage de laboratoire (une seule note pour ces 2 rapports), le mémoire final.

Descriptif du mémoire de M2, S4

Contenu du mémoire	<p>Le mémoire comporte (attention, ce n'est pas un plan type !) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'énoncé d'un problème (une question de départ, ses enjeux sociaux, son intérêt). - L'inscription de ce problème dans un ou plusieurs champs théoriques, la <u>construction d'une problématique</u>. - Une méthodologie explicite de recueil et de traitement des données. - L'analyse et l'interprétation des données ainsi que leur discussion. - Une conclusion (rappel des résultats, limites et perspectives de la recherche). - Une bibliographie (norme APA).
Format	<p>60 à 80 pages de texte comprenant la bibliographie (soit de 180.000 à 250.000 signes, espaces compris), hors annexes (comportant les documents pouvant éclairer le contexte de l'étude, les données, les outils méthodologiques par exemple).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Police : Times New Roman (taille 12). - Interligne 1,5. Marges 2,5 cm. - 4^{ème} de couverture (résumé en français et en anglais, mots clés).
Critères d'évaluation du mémoire	<ul style="list-style-type: none"> - Forme du document : orthographe, plan, cohérence, références bibliographiques - Construction de la problématique, des hypothèses et de l'objet de recherche. - Pertinence de la méthodologie de recherche : justification et qualité des outils (recueil des données). - Résultats : analyse et discussion. - Conclusions : synthèses, limites et prolongements du travail. - Intérêt scientifique et social du travail.

¹ Avec accord de votre directeur/directrice il est possible de soutenir après les vacances d'été 2024.

Rapport de stage professionnel de Master 1 et 2, Sciences de l'éducation et de la formation

- 100 heures minimum en M1
- 200 heures minimum en M2

Les professionnels en reprise d'études peuvent être dispensés du stage (à discuter avec l'encadrant.e du mémoire)

Attention : le rapport est à remettre au directeur/à la directrice de mémoire **au plus tard 10 jours avant la date de soutenance.**

Descriptif du rapport de stage

Contenu du rapport	<p>Le rapport comporte (attention à l'importance de ce rapport, en particulier comme base empirique du mémoire pour ceux qui ne sont pas engagés dans un processus de recherche-action) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs poursuivis (expérience professionnelle, recueil de données pour le mémoire, observation, etc.). - La présentation synthétique de l'organisation de la structure d'accueil selon deux ordres : <ol style="list-style-type: none"> 1- une présentation descriptive, fondée sur les données recueillies, de l'historique et du statut institutionnel et juridique de l'organisme, de son organisation (formelle et informelle), de ses acteurs, de ses produits ou services, de ses objectifs et projets, des conditions concrètes de travail et de réalisation des objectifs, des problèmes rencontrés, etc. ; 2- une présentation analytique s'appuyant sur des notions ou concepts identifiés et sur des résultats de travaux de recherche. - Une présentation de la mission du stagiaire et de son activité au sein de l'organisme d'accueil, dépassant également le simple registre descriptif. - Une conclusion synthétisant les points saillants abordés et cherchant à énoncer des éléments de prise de recul critique par rapport aux descriptions et aux analyses proposées, présentant les apports, les intérêts et les limites du stage au regard de sa finalité.
Format	<p>En Master 1 : de 5 à 10 pages de texte (y compris bibliographie) plus Annexes. En Master 2 : de 10 à 15 pages de texte (y compris bibliographie) plus Annexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Police : Times New Roman (taille 12) - Interligne 1,5 ; marges 2,5 cm

Master Sciences de l'éducation et de la formation, 2023-2024

Quelques critères
d'évaluation du
rapport

- Forme du document : présentation, orthographe, qualité de rédaction, plan ;
- Clarté d'exposition
- Présentation de l'organisme et de l'activité : données recueillies sur le terrain et analyse critique de ces données ;
- Capacités réflexives et critiques, attention à la distance entre travail prescrit et travail réel
- Conclusion : caractère synthétique

M2, stage en laboratoire

En master 2, un stage de 30 heures en laboratoire (CREN ou autre après accord avec le/la directeur/trice de mémoire) doit être réalisé. Son contenu est décidé en accord avec les responsables du master et le directeur/la directrice de recherche et a pour objet d'amener l'étudiant/l'étudiante à contribuer à une recherche en cours.

Outre la participation à des séminaires et des réunions de recherche, le travail qui lui est confié peut concerner la recherche bibliographique, la retranscription et l'analyse de données, l'aide à la conduite du projet etc. La réalisation du travail demandé ne peut pas excéder 30 heures.

Mobilités à l'étranger

Contacteur Grégory Munoz : gregory.munoz@univ-nantes.fr